



Licenciement suite liquidation judiciaire en at

Par **valerie33**, le **04/10/2011** à **12:49**

Bonjour,

Je suis en arrêt suite à un accident du travail depuis le mois de janvier.

La société est en liquidation judiciaire donc le mandataire à procéder à mon licenciement dont le préavis vient de finir.

Comment se calcule les indemnités de licenciement compte tenu que je suis toujours en arrêt ?

Comment cela va t-il se passer après vis à vis de la CPAM, quel nom d'employeur mettre sur les prochains arrêts ?

Merci pour votre aide

Par **pat76**, le **07/10/2011** à **16:03**

Bonjour

Vous avez été convoqué à un entretien préalable avant le licenciement?

Des propositions de reclassement vous ont été faites?